

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL**  
du **JEUDI 16 SEPTEMBRE 2021 à 20h00**, à la Mairie.

*Convocations envoyées : le 9 septembre 2021*  
*Affichage aux panneaux : le 11 septembre 2021*

**Présents** : 12 membres

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mil vingt et un, le seize septembre à vingt heures, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. GORINE Ludovic, Maire.

**Présents** : GORINE Ludovic, CAMOIT Frédérique, MARTIN Dominique, VAN EECKHOUT Aude, ANDRIEU Patricia, LEGRAND Fabrice, PERRIOT Véronique, GUTIERREZ Y DIEZ Sylvie, GOIX Pierre, JEAN BAPTISTE Morgane, GOERGEN Julien, GAZAR Chloé (en Visio).

**Formant la majorité des membres en exercice**

**Absents excusés** : BUTEZ LE BOURGEOIS Céline et LIMA Paulo

**Pouvoirs** : BUTEZ LE BOURGEOIS Céline donne pouvoir à VAN EECKHOUT Aude,  
LIMA Paulo donne pouvoir à GORINE Ludovic

**Désignation du secrétaire de séance : Frédérique CAMOIT**

Le procès-verbal du 11 juin appelle une observation. Une mauvaise interprétation a été faite en question diverses concernant l'installation de panneaux stop. Aucune implantation de panneau n'a été demandé. Cependant Monsieur le Maire propose d'y réfléchir pour améliorer la circulation lorsque le feu est actionné.

L'Ordre du jour est approuvé par le Conseil municipal.

**1. Rentrée scolaire**

Notre commune accueille cette année une nouvelle professeure des écoles, Mme Katleen THIRY qui a en charge une classe de 25 élèves. La Directrice de l'école maternelle, Mme Christine DOZINEL, accueille cette année 23 élèves.

Les élèves de petite section ont fait leur rentrée le jeudi matin.

Les élèves de moyenne et grande section ont été accueillis le jeudi après-midi.

Une nouvelle ATSEM, Mme LACHAPELLE, est venue renforcer l'équipe.

Madame MARTIN, confirme que le nettoyage et la désinfection des classes ont été effectuées avant la rentrée. Elle souligne également que Madame Angéline THOS, animatrice, est venue aidée la nouvelle professeure avec les plus petits les premiers jours.

**2. Accueil Collectif des Mineurs**

La convention avec la Drenne a été signée. Aussi, afin de réduire les coûts, le 3<sup>e</sup> animateur intérimaire du Centre de gestion, sera remplacé par un contrat PEC « Parcours Emploi Compétences ». Une formation BAFA est proposée. Ce contrat est conclu pour une période de 12 mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021. Une aide gouvernementale de 65% permet de réduire le coût de personnel.

### **3. Site Internet**

Afin de réaliser un site internet toujours plus attrayant, Monsieur le Maire, propose au Conseil de voter pour la couleur de la page d'accueil du tout nouveau site internet de la commune.



Le conseil municipal à l'unanimité vote pour la couleur verte.

Une réunion sur les nouvelles caractéristiques du site se déroulera le vendredi 1<sup>er</sup> octobre 2021 à 19 heures.

### **4. Assainissement**

Monsieur le maire rend compte d'une réunion avec la Thelloise le 14 septembre dernier. Les élus de cette intercommunalité envisagent une modification du montant des frais de la réhabilitation pour les 4 prochaines années. Un courrier de leur part sera adressé à chaque propriétaire.

### **5. Urbanisme**

Une commission du Plu se réunira avant la rencontre avec Monsieur KOVAL. Par ailleurs, la commune a décidé de confier à un promoteur la vente des terrains en bas de la rue du puits. Cela engendrera de la taxe d'aménagement. Par ailleurs, les trottoirs, un coin de contournement, la viabilisation et l'éclairage public seront inclus dans la négociation.

### **6. Journal**

Une nouvelle édition du nouveau coudraisien paraîtra en octobre 2021. Une réunion est prévue le mardi 28 septembre pour élaborer les nouveaux articles.

## **Questions diverses**

Madame VAN EECKHOUT relate la notification de la préfecture qui accorde à notre commune la subvention demandée pour réaliser les travaux des rues de Noé, du Bout des Jardins et de la rue du Puits. Près de 51 000 € qui s'ajoutent à l'aide déjà accordée par le Département de l'Oise. Ainsi, 80 % des montants des travaux sont donc subventionnés.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une subvention sera demandée pour la réalisation du dortoir.

## **Communauté de communes Thelloise**

Le PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés) 2022-2027 a pour objectif de réduire les déchets ménagers. Une première réunion s'est tenue le jeudi 15 septembre 2021. Madame MARTIN, 2<sup>ème</sup> Adjointe, a assisté à cette première réunion. L'axe de discussion a été de s'attaquer à l'origine des déchets et de demander une collaboration des industriels du secteur agro-alimentaire.

## **TRESORERIE**

Monsieur le Maire informe le Conseil que suite au départ de monsieur Marc DIEDRICH, le directeur départemental des Finances publiques de l'Oise a désigné Monsieur Sébastien THIRY comme **comptable intérimaire** du Service de Gestion Comptable (SGC) de Méru jusqu'au 31 décembre prochain.

## **POSTE MENAGES**

Monsieur le Maire propose au Conseil d'employer une personne de la commune afin de réaliser le ménage au sein du Centre de Loisirs.

## **Fêtes de fin d'année**

les festivités de Noël se préparent. Madame MARTIN a commandé au père-Noël les jouets des enfants.

## **Sécurité routière**

Monsieur le Maire note une amélioration significative de la sécurité routière.

*L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21 h 43.*

Signature du Maire

Signature du Secrétaire de séance